

Compte Rendu CGT du GT du 3 mars 2022 (utilisation du Fonds de financement d'actions en faveur des conditions de vie au travail)

Rappel : Ce Groupe de Travail (GT) porte encore sur l'utilisation du fonds de 146 000 € alloué à la DRFiP67 et qui doit servir au financement d'actions en faveur de la qualité de vie au travail (suite aux négociations salariales qui ont eu lieu entre la DGFIP et les Organisations Syndicales (OS) en octobre dernier). Les agents ont été consultés en janvier 2022 sur leur messagerie professionnelle pour exprimer leurs propositions de dépenses par un questionnaire, avec une date limite de retour fin janvier 2022 et un GT local s'est déjà réuni le 21 février 2022 pour analyser et finaliser les propositions à retenir.

Résultat : 758 retours de questionnaires (soit 58 % dont 343 réponses complètes). Les réponses portaient sur les thèmes suivants :

- 1 – cadre de vie au travail : 349 réponses utiles
- 2 – démarche écoresponsable : 315 réponses utiles
- 3 – sensibilisation aux innovations : 226 réponses utiles
- 4 – responsabilité sociale de la DGFIP : 278 réponses utiles

Objet de la réunion : vérifier la faisabilité technique et réglementaire des propositions émises par les agents (en consultant le service budget et logistique), cibler localement les dépenses et établir un ordre de priorité de celles-ci avant validation au CTL dédié du 17 mars 2022.

La direction nous a fourni un tableau des retours des questionnaires par service et site. Il apparaît que les agents de certains services n'ont pas émis beaucoup de réponses (ex : Site de Sarre-Union, sans doute du fait de la disparition de leur service du fait du NRP ; T. Strasbourg Eurométropole). Au vu des délais, il n'y aura pas de chiffrage exact possible pour le CTL du 17 mars mais bien un vote sur les dépenses retenues. Il a donc été décidé de consulter les agents par service afin d'affiner les demandes en passant par les chefs de service (organisation de réunions locales).

Le vote des élus en CTL du 17 mars 2022 distinguera les propositions retenues par les représentants du personnel en amont entre les priorités du bloc 1 (correspondant à 146 000 €) et le reliquat de propositions retenu en priorité bloc 2 (car il est possible qu'une partie des fonds non utilisés par d'autres départements puisse être attribuée à des projets supplémentaires dans le département 67).

Remarque concernant la faisabilité des douches et le financement des garage/rack vélos : s'agissant de dépenses possibles sur le budget DRFiP, l'ensemble des OS a émis un avis favorable pour une mise en place dans un plan pluriannuel et a demandé qu'un engagement soit pris par la direction en ce sens lors du CTL.

Votre représentant CGT à ce GT : Gilles STREICHER

**N'hésitez pas à faire remonter vos difficultés, questions et sollicitations
par l'intermédiaire de la CGT Finances Publiques 67 :**

cgt.drrip67@dgfip.finances.gouv.fr